



Information sur les projets

Résultats de la séance du 19 septembre 2019 de l'organe de pilotage « Formation professionnelle 2030 »

« Formation professionnelle 2030 » est une initiative portée par les partenaires de la formation professionnelle, qui anticipe les changements sur le marché du travail et dans la société et prépare la formation professionnelle à relever les défis de l'avenir. En septembre 2019, l'organe de pilotage a approuvé de nouveaux projets.

Sur la base des lignes d'action définies conjointement, la Confédération, les cantons et les organisations du monde du travail mettent en œuvre depuis 2018 des mesures concrètes découlant de l'initiative « Formation professionnelle 2030 ». Lors de sa séance de septembre 2019, l'organe de pilotage a approuvé le lancement de trois nouveaux projets :

- [profilsexigences.ch](#) : instruments scolaires d'aide au choix professionnel et de préparation à l'apprentissage
- Analyse de la situation, évaluation du potentiel, orientation de carrière: offre gratuite pour les adultes de plus de 40 ans
- Renforcement de la collaboration intercantonale dans la formation professionnelle

Les informations relatives aux projets seront publiées ces prochains jours sur [Formationprofessionnelle2030.ch](#). Cette plateforme internet donne un aperçu de tous les projets en cours.

Lors de la [Journée des partenaires de la formation professionnelle](#) en mai dernier, un atelier était dédié au thème « Personnes en situation de handicap et accès à la formation ». Sur la base des résultats de cet atelier, Travail.Suisse a élaboré une esquisse de projet qu'il a soumis à la discussion. L'organe de pilotage a décidé d'approfondir ce thème dans un nouvel atelier. Il s'agira en particulier d'évaluer le potentiel d'un projet à mener dans le cadre de « Formation professionnelle 2030 » qui optimiserait la compensation des inégalités.

En ce qui concerne le projet [Allègement de la charge des entreprises formatrices par une réduction de la réglementation](#), l'organe de pilotage a approuvé le lancement de la deuxième phase. Un mandat est attribué au SEFRI pour une étude plus approfondie de cette question. L'objectif sera de déterminer où et pour quelles raisons les entreprises se trouvent confrontées à des lourdeurs administratives dans l'exécution de leurs obligations légales et de leurs tâches de formation. Il s'agira de définir si des mesures ciblées pourraient alléger leurs charges administratives dans des proportions significatives sans porter atteinte aux niveaux de qualité exigés dans la formation professionnelle.

Dans le cadre du projet [Optimisation de la gouvernance](#), l'organe de pilotage s'est penché sur des questions concernant le pilotage de la formation professionnelle. L'optimisation de la structure des organes dans la formation professionnelle était au centre des débats. Les échanges étaient ouverts et devaient permettre aux acteurs de la formation professionnelle d'avoir des possibilités d'influence sur cette question. Les discussions se poursuivront en octobre.

Contact et informations complémentaires

www.sbf.admin.ch/fp2030

www.formationprofessionnelle2030.ch